

Le silence en matière contractuelle

Par ornella ba, le 18/01/2013 à 17:55

svp j'aimerais avoir ce plan

Par **gregor2**, le **18/01/2013** à **19:07**

Bonjour,

je vais finir par croire que ces messages sont le fruit d'une seule personne qui fait preuve de beaucoup d'humour ...

Au risque de paraître condescendant aux yeux de certains sachez que d'après la lettre charte du forum et d'après le bon sens élémentaire que chacun comprendra nous ne sommes pas là pour faire vos devoirs, ces sujets nécessitent a minima recherche et réflexion de votre part - s'agissant de sujets classiques et essentiels vous trouverez facilement de la matière à exploiter,

nous attendons un plan de votre part ou au moins de vrais questions pertinentes ...

merci pour l'intérêt que vous porterez à ce message

Par ornella ba, le 21/01/2013 à 21:26

merci beaucoup. je voulai juste avoir une idée du plan pour savoir s'il concordai avec le mien. j'ai dejà rendu le devoir une fois de plus merci pour votre aide